



## Dernières propositions de la Direction

Suite à la dernière réunion de politique salariale Airbus Atlantic ce lundi 24 mars, la CFE-CGC va réunir ses Conseils Syndicaux pour décider de la signature de cet accord.



Airbus Atlantic

*En couleur : les évolutions par rapport à la 2<sup>ème</sup> réunion.*

Budget politique salariale juillet 2025 - juin 2026		AG au 01/07/2025	AI au 01/07/2025	Budget spécifique**
Non Cadres Classes 3 à 10	<b>2,7%</b>	<b>1,0%</b> • niveau 0,8% • talon 30€ (équiv. 0,2%)	<b>1,5% *</b> AI mini 45€	<b>0,2%</b>
Cadres Classes 11 à 15		-	<b>2,3% *</b> dont 0,1% pour abondement des AI pour les 50 ans et + AI mini 120€	<b>0,4%</b>
Cadres Classe 16		-	<b>2,3% *</b> dont 0,1% pour abondement des AI pour les 50 ans et + AI mini 140€	<b>0,4%</b>

\*Avec un taux de distribution aux salariés de plus de 50 ans équivalent à celui de l'ensemble de la population.

\*\*Budget spécifique "gestion des carrières" : mise au SMH en cas de promotion vers un emploi de classe supérieure, utilisation également possible pour mise au SMH en cas de mobilité vers un emploi de même classification ou pour des cas spécifiques (attractivité, rétention...).

*L'accord est soumis à signature jusqu'au 28 mars. À défaut de signature, la Direction appliquera unilatéralement la proposition de la 1<sup>ère</sup> réunion (rappel : niveau global 1,8%)*



Il y a tant de choses  
qui nous réunissent

